

DECISION DG n° 2020-30

Du 6 mars 2020 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- VU** le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;
- VU** la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Est désigné en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

Monsieur Abdelkader KAHLI, docteur en pharmacie

Article 2 : Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le 6 mars 2020

Dominique MARTIN
Directeur Général